

CONFÉDÉRÉ

HEBDOMADAIRE FONDÉ EN 1861

IMPRESSION
NUMÉRIQUE

VARONE
GRAPHIC
COLOR

SION

IL Y A 20 ANS, LE MUR

Voilà 20 ans que le mur de Berlin est tombé. Plus personne ne l'ignore, depuis quelques mois l'anniversaire se préparait. Le battage médiatique autour de cet événement a été très fort. C'est normal, la portée de ce 9 novembre 1989 est immense. L'histoire retiendra cette date comme la fin d'une époque. Le 21ème siècle a peut-être commencé ce jour-là. Symboliquement bien sûr.

Je n'étais pas à Berlin ce 9 novembre, j'aurais même de la peine à me souvenir précisément de ce que je faisais. C'était un jeudi, après une journée d'école, j'ai vu quelques images à la télévision. Nul besoin de s'inventer un destin, une influence quelconque dans l'histoire, simplement aujourd'hui, la nécessité de débiter une analyse.

Ce 9 novembre est-ce la vraie fin de la 2ème guerre mondiale, de ses avatars ou est-ce plutôt la fin d'une utopie : le communisme ? Certainement un peu des deux. Mais ce qui compte aujourd'hui c'est de se situer dans un monde devenu plus complexe. Un mur c'est simple, c'est rassurant : il y a deux côtés qui ne veulent pas se voir. Cette vision binaire réduisait la réflexion et facilitait l'action. Aujourd'hui, la complexité de la liberté impose la prise en compte de paramètres plus larges. Ce nouveau défi est humainement passionnant.

PIERROT MÉTRAILLER



JA 1920 Martigny

Il y a 20 ans, avec la fin du mur de Berlin, le monde binaire du 20ème siècle s'effondrait.

EN FLÈCHE EN CHUTE PAR ARLEQUIN

LE PDC À VENDRE !

Christophe Darbellay, face aux déboires électoraux de sa formation, face à la diminution des prestations consenties au PDC par l'économie et les banques, a décidé de solder la formation qu'il préside sur les marchés étrangers.

C'est au Japon que nous avons trouvé cette offre de vente (notre photo).

Il est vrai que là-bas les centristes ont le vent en poupe.

Sur le marché suisse aucune offre sérieuse n'a été faite.

Même Blocher a dit: « je ne donnerai pas un de mes tableaux d'Holder pour cette équipe. »



L'ÉVASION
À PORTÉE DE MAIN

Octodure Voyages

www.octodure-voyages.ch
Place de la Gare 43, CH-1120 Martigny
Tél. 027 728 35 32

EDITO

ÉQUILIBRES

Le Grand Conseil valaisan traite en cette session de novembre, puis en décembre pour les détails, le budget 2010. Exercice essentiel dans la gestion des affaires publiques, l'élaboration du budget annuel nécessite de la virtuosité. Seuls 8 des 22 cantons ayant déjà présenté leur projet 2010 réussissent à maintenir l'équilibre. Le Valais fait partie de ces bons élèves. Attention à ne pas lancer des « cocoricos » intempestifs, les années déficitaires ne sont pas si loin. Il me paraît plutôt intéressant de tenter de comprendre pourquoi notre canton s'en sort de manière satisfaisante. Si on laisse de côté la vision passéiste d'un Valais assisté par Berne, vision éloignée de la réalité, deux éléments peuvent expliquer l'équilibre actuel : la charge fiscale et la taille de l'administration. La charge fiscale dans notre canton est élevée. Le cumul des impôts et des taxes est lourd à supporter pour les contribuables. Des efforts sont faits année après année, il faut poursuivre dans cette voie. Par contre, la taille de l'administration est légère. C'est un atout. Nous devons veiller à ne pas charger le bateau de l'Etat inutilement. Chaque poste doit correspondre à une mission bien définie et réfléchie. L'Etat doit être fort, pour cela inutile d'être pléthorique.

PIERROT MÉTRAILLER

Impressum

Editeur : Confédéré SA

Rédacteur en chef :

Pierrot Métraiiller

Adresse : CP 216 - 1920 Martigny

Tél : 027 722 65 76

e-mail : redaction@confedere.ch

www.confedere.ch

abonnement annuel: 99.-
hebdomadaire

MARCEL MAURER, DE QUOI PARLE-T-ON

Le président de Sion Marcel Maurer est accusé d'avoir favorisé des membres de sa famille lors d'un projet de vente de terrain de la municipalité. S'il reconnaît avoir eu une discussion avec un fonctionnaire, M Maurer n'est pas intervenu dans cette procédure toujours en cours. Il s'est d'ailleurs récusé lors du Conseil communal qui a traité de ce sujet.



Marcel Maurer

Aujourd'hui, la transaction n'a pas eu lieu. Le terrain est toujours en main de la Commune. M Maurer n'a pas participé à la séance du Conseil municipal du 23 juillet 2009 qui a porté sur la vente d'un terrain à son beau-père. Il s'est évidemment récusé et a quitté la salle lors de la discussion sur cette vente.

Monsieur Maurer a parlé une fois avec un collaborateur de l'édilité spécialiste des prix des terrains. Cette entrevue n'a eu aucune influence sur le Conseil municipal. Les différents avis concernant le prix de ce terrain ont tous été portés à la connaissance du Conseil municipal. Le choix du Conseil de ne pas retenir le prix le plus élevé proposé a donc été fait en toute connaissance de cause. Il bénéficiait d'informations com-

plètes sur la question et connaissait les prix de référence dans le même secteur, etc. Il avait aussi en tête le souci de ne pas renchérir le coût du logement en ville de Sion.

L'attitude de Marcel Maurer n'a absolument pas porté préjudice à la commune de Sion. Il reconnaît bien volontiers qu'il aurait dû éviter de s'entretenir de cette question avec un collaborateur de la commune.

Il sera encore plus rigoureux à l'avenir. Son souci principal reste la bonne marche des affaires de la Ville dans l'intérêt de toute la population sédu-

PLR

Les Libéraux-Radicaux

LE DESSIN DE LA SEMAINE

Revenu minimum : oui ... mais ...



L'ART D'INVENTER DES PROBLÈMES



Philippe Nantermod

La Suisse connaît une période de crises. Economique, avec les coups de boutoir de nos concurrents qu'accusent notre place financière, un taux de chômage en hausse ou encore l'augmentation dramatique du coût des assurances sociales. Crise institutionnelle, franchement éclatante dans le conflit libyen ou plus larvée à l'image des dysfonctionnements perpétuels du Gouvernement fédéral. Il y a ceux qui planchent sur ces crises, il y a les autres, ceux pour qui les problèmes sont ailleurs. C'est le cas des partisans de l'initiative « contre la construction de minarets », selon lesquels 400 000 combattants musulmans vivent en Suisse, dont une bonne partie bénéficie de la nationalité suisse et est « chez elle »

comme moi, bon chrétien. Qui-conque suit quelque peu l'actualité doit constater que ce presque demi million de personnes est très bien intégré et qu'il ne provoque pas de problème particulier.

« ... ce presque demi million de personnes est très bien intégré et qu'il ne provoque pas de problème particulier. »

Nous avons la chance, en Suisse, de ne pas subir les conflits que connaît notre voisin français avec une communauté islamique revendicatrice, peu républicaine pour ne pas dire parfois carrément violente, dans le verbe et dans les actes. Nous avons la chance que « notre » communauté musulmane ne voit pas d'un mauvais œil l'idée de se soumettre à l'ordre juridique qui nous lie, et s'accommode en général sans broncher d'une tradition chrétienne parfois bien présente, pour ne pas dire envahissante pour celui qui ne se reconnaît pas dans la religion du Christ. Je n'ai pas vu de fatwa contre les tribunaux valaisans qui affichent ostensi-

blement un crucifix dans ses salles d'audience. On peut se féliciter d'une intégration réussie. J'imagine qu'il ne viendrait même pas l'esprit de l'écrasante majorité des musulmans de procéder à une distinction entre la « loi de Dieu » et la « loi des infidèles » pour préférer la première. Ces débats sont surtout théologiques et ne touchent pas au quotidien nos concitoyens fidèles d'Allah. Les partisans de l'initiative « contre la construction de minarets » partent d'un constat assez surprenant : nous serions actuellement en guerre contre la civilisation musulmane qui chercherait à nous coloniser. Les minarets seraient des espèces d'avant-postes préparant l'invasion, par la bande évidemment. Cette vision paranoïaque contredit une sorte de présomption d'innocence publique. Elle infirme surtout ce que n'importe quel observateur de bonne foi constaterait. Evoquer les voitures brûlées dans le 93 n'est pas un argument, pas plus que la saison des pluies indienne justifierait la troisième correction du Rhône. L'initiative « contre la construction de minarets » cherche à résoudre un problème qui

n'existe pas. A contrario, le texte proposé s'applique à en créer. Il n'est pas meilleur moyen d'humilier tous ceux qui se revendiquent de la plus grande religion du monde. L'initiative pointe du doigt des gens qui n'ont rien à se reprocher. Elle interdit un symbole d'une religion au motif que certains de ses fidèles se seraient comportés de manière inacceptable, ailleurs. Quand on est musulman comme je suis chrétien, il n'est pas besoin d'être pratiquant ou intégriste pour se sentir visé par une initiative de cet acabit.

Si l'initiative sur les minarets devait être acceptée le 29 novembre prochain, nous prendrions le risque de casser la bonne entente qui prévaut entre les citoyens de croyances différentes. Nous prendrions le risque précisément d'apporter en Suisse un peu de rancœur, de créer une identité musulmane opposée à une identité nationale. Et si elle devait se voir refusée, nous compterons peut être 3 ou 4 minarets de plus en Suisse dans 30 ans. Non, l'enjeu n'en vaut pas la chandelle.

PHILIPPE NANTERMED

FISCALITÉ : LA DÉRIVE DES TAXES

En ce mois de novembre les contribuables sont assaillis de taxes ou de projets de taxes. Ainsi, non seulement l'impôt, lequel doit servir aux collectivités publiques pour accomplir les tâches régaliennes ou déléguées, ne suffit plus, mais une multitude de taxes vient doubler la fiscalité ordinaire. D'abord, le 29 novembre le Valais décidera d'une taxe touristique. Une taxe sur le CO2 est bientôt à notre porte. Le conseiller fédéral Leuenberger parle d'une taxe de transport sur la mobilité et son collègue Merz suggère lui une

taxe sur les résidences secondaires. Faisons grâce de l'augmentation des taxes liées à la consommation électrique, aux transports des déchets ou sur le tabac.

« ... une multitude de taxes viennent doubler la fiscalité ordinaire. »

Bref, la classe politique dans son ensemble n'osant plus toucher le système fiscal vers le haut relève et invente des taxes nouvelles mois après mois. Mieux, la taxation larvée fait que les administrations factu-

rent leurs moindres prestations quand elles ne se privent pas d'amender les citoyens pour un jour de retard dans une démarche.

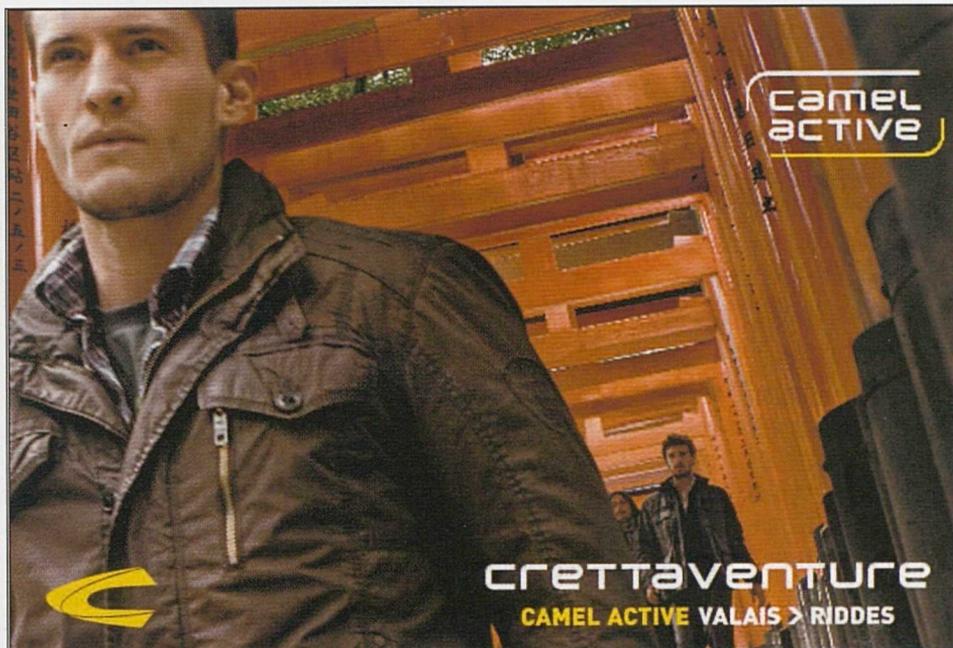
A propos d'administration, celle-ci se sucre encore et toujours sur un système de rémunération obsolète et indécente et en Valais veut retrouver, plus de dix ans après, une indexation qui n'est pas venue. On relèvera que lorsque le coût de la vie est négatif les salaires, eux, ne diminuent pas ! La prochaine crise de société ne concernera pas les minarets ou d'autres sujets bateaux mais bien la spoliation des



Adolphe Ribordy

contribuables par l'Etat. Laquelle nécessitera un bouclier fiscal impôts, charges sociales et taxes comprises.

ADOLPHE RIBORDY



**POURQUOI DÉSAVANTAGER
LES ENTRERISES VALAISANNES
AU PROFIT DES ENTREPRISES
HORS CANTON ?**

**POURQUOI EXCLURE
CERTAINES STATIONS ?**

**TAXER LES PETITS
CONTRIBUABLES POUR
EXONÉRER LES GRANDS
BÉNÉFICIAIRES ?**

**NON
A LA LOI
SUR LE TOURISME**



J. VOEFFRAY & FILS
POMPES FUNEBRES
Mayennets 12 1950 SION

PLR
Les Libéraux-Radicaux

29.11. NON!

**Inutile!
Inefficace!
Risquée!**

Le 29 novembre 2009
**NON à la dangereuse
interdiction des minarets.**

www.plr.ch

Soutenez cette campagne! CCP 30.0502.0, PLR, cause postale, 3001 Sion

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Jeunes Libéraux-Radicaux du Chablais

Venez, avec nous, construire un bout de notre société de demain, le

Samedi 14 novembre 2009, à 14h00

**A la salle des Combles de la Maison de
Commune de Collombey**

Les discussions seront réparties en 6 ateliers, à savoir Energie - Sécurité - Formation et emploi - Assurances sociales - Transports - Economie

Profitez de cette occasion unique d'apporter vos idées, de les confronter à celles des autres, et surtout de les amener là où se prennent les décisions. C'est l'occasion unique de vous faire entendre, l'occasion unique de participer à construire notre société, dans un esprit jeune et sympathique.

Frédéric Hainard Conseiller d'Etat neuchâtelois, nous fera l'honneur de sa présence.

A 33 ans, il est le plus jeune Conseiller d'Etat de Suisse. Il est la preuve vivante que l'on peut changer les choses, surtout quand on est jeune et qu'on a de la volonté.

Cette journée de réflexion politique se clôturera par un grand apéritif !

Venez seul ou accompagné, votre présence nous remplit d'ores et déjà de joie ; elle constitue à elle seule une victoire pour la démocratie.

PLR
Les Libéraux-Radicaux



Association Radicale
Districts de Monthey et St-Maurice
Eric Borgeaud Coprésident
André Vernay Coprésident

Assemblée générale

Mercrèdi 25 novembre 2009 à 19h30
Café de l'Union à Salvan

Au terme de l'assemblée
La commune de Salvan vous convie à partager le verre de l'amitié.

VIVEZ LE VALAIS GRÂCE À PROMOVALAIS.CH

Promovalais est devenu un nom connu grâce au débat autour de la nouvelle loi sur le tourisme. En effet, cette désignation est utilisée pour parler de la société pour la promotion du Valais prévue dans la loi. Mais promovalais.ch est un concept développé depuis 9 mois par Stéphane Glassey et Pierre Martin dans le but de dynamiser la connaissance et la promotion du canton. Le Confédéré a rencontré les deux promoteurs :

Qu'est-ce que Promovalais.ch ?

L'objectif prioritaire de cette plate-forme Internet est de faire connaître le Valais aux valaisannes et au valaisans, mais aussi aux valaisannes et valaisans de cœur. Nous voulons créer des synergies entre les partenaires des différents secteurs économiques.

Pour atteindre ces buts, nous avons créé un site Internet (promovalais.ch) où nos partene-

Pourquoi avoir lancé cette plate-forme ?

Tout est parti de l'idée qu'une grande majorité des valaisannes et des valaisans ne connaissent pas ou peu leur canton. Nous nous tournons trop souvent vers l'extérieur pour découvrir des activités ou des offres qui existent en Valais. Nous n'allons pas prioritairement dans les offices du tourisme régionaux pour nous informer. Et dans ces offices,



Le Valais n'a pas que le Cervin à vendre...

naires peuvent faire leur promotion à travers un agenda, une newsletter, des interviews et des présentations d'entreprises, etc.

Les professionnels y trouvent une plate-forme d'échanges et un support marketing global. Le rassemblement de tout type d'entreprise permet une vision générale et très complète de l'offre cantonale. Les privés y trouveront un moyen simple et interactif de découvrir les différentes offres des petites et moyennes entreprises du Valais.

c'est toujours un peu les mêmes partenaires qui sont présentés.

Une autre envie était de briser l'esprit de clocher et de montrer qu'ensemble on est meilleur, on est plus fort. Réunir les offres sur un plan cantonal permet une meilleure lisibilité, permet d'élargir le champ de la promotion pour les professionnels. Le consommateur, de son côté, trouvera plus facilement les informations si elles sont regroupées.

Lorsque je me pose la question : que pourrais-je faire de-

main ? Je suis souvent emprunté pour trouver rapidement une réponse globale. Si je fais une recherche Internet sur Google, je vais devoir passer en revue les différentes destinations ou les différentes entreprises pour me faire une idée. Nous avons voulu développer une adresse : promovalais.ch où chacun puisse trouver une large palette d'offre.

Les organisateurs de manifestations annoncent très bien localement leurs événements, grâce à notre site, la diffusion est plus large.

Promovalais a démarré en février 2009, 9 mois après la naissance, comment se porte le bébé ?

Il se porte au mieux. Aujourd'hui, promovalais.ch c'est 350 partenaires (entreprises, associations, etc.). Tous ces partenaires sont présentés sur le site Internet. Chaque jour un partenaire est mis en évidence à travers un article. Nous comptons également plus de 3'000 membres individuels. La solidarité valaisanne est extraordinaire, sans elle ce concept n'aurait pas de chance de réussir.

Ces 9 premiers mois ont été humainement très riches, nous poursuivons également le but de rassembler nos partenaires. Une première rencontre a eu lieu en mai 2009, la prochaine se déroulera le 13 mars 2010. Pour stimuler des synergies entre les partenaires, nous devons les faire se rencontrer, créer un réseau. Notre prochain objectif est de réunir les deux régions linguistiques. Nous voulons devenir la société de référence pour le développement interne du Valais. Notre vision est

d'amener une solution interactive simple et efficace lorsque je suis à la recherche d'une activité ou que j'ai un besoin particulier auquel notre canton peut répondre.

Promovalais.ch fait référence au tourisme valaisan, comment le jugez-vous ?

Nos expériences réciproques, nos parcours de vie, nous ont amené à des constats qui nous semblent partagés largement dans le canton. Sans entrer dans trop de détails, nous pensons que le problème majeur est la mauvaise image des professions touristiques auprès de la jeunesse valaisanne. Nous ne sommes pas capables de sensibiliser nos jeunes aux métiers du tourisme. Tant que nous n'améliorerons pas cette situation, nous aurons des difficultés.

Travailler dans le tourisme doit être un objectif enviable, ça doit être un projet valorisant pour la jeunesse valaisanne. L'école a un travail à faire dans le domaine. En amenant une meilleure connaissance des offres, des possibilités et des réalités de notre canton, nous posons notre pierre à l'édifice.

En conclusion, comment développer, parler de vision dans ce canton lorsque les principaux offices de tourisme ne sont pas ouverts lorsque nos hôtes en ont besoin ? Si tout est fermé le dimanche : difficile d'avancer.

Cette petite chose, mais c'est avec des petits pas que débutent les longs chemins. Promovalais.ch se veut une contribution à ce chemin.

PROPOS RECUEILLIS PAR

PIERROT MÉTRAILLER



UNE ÉCOLE POUR FORMER LES CITOYENS

La victoire de 1840 – l'égalité des droits politiques avec le Haut-Valais – ne constitue pas une fin en soi ; il faut maintenant familiariser le peuple souverain aux principes libéraux proclamés par la nouvelle constitution. Pour les adeptes du radicalisme, le citoyen doit bénéficier d'une bonne instruction afin d'exercer pleinement ses nouveaux droits. Le décret relatif à l'école de 1828 est resté lettre morte, ce qui fait que les écoles publiques sont peu développées et se trouvent exclusivement entre les mains du clergé.

Les étroites relations entre les pouvoirs de l'Eglise et ceux de l'Etat préoccupent les radicaux notamment en ce qui concerne le domaine de l'école ; leur porte-parole, l'« Echo des Alpes » réclame « une révolution morale » pour éviter que le pays ne retombe sous l'influence de

ceux qui veulent le maintenir dans l'ignorance et son rédacteur Alphonse Morand d'insister qu'il est grand temps que l'école forme de futurs citoyens et non seulement des prêtres et des notaires.

« ...il est grand temps que l'école forme de futurs citoyens et non seulement des prêtres et des notaires. »

Lors de sa session de novembre 1840, le Grand Conseil remet l'ouvrage sur le métier et débat d'un projet de loi relative à l'instruction publique ; la collaboration entre les autorités religieuses et laïques est au cœur de vifs débats – quelle autorité est habilitée à nommer les enseignants – pour le radical Alexis Joris « ceux qui sont pères [...] doivent avoir plus à dire que ceux qui ne le sont

LIBÉRAL - RADICAL

pas » ; les discussions achoppent aussi sur la présence des curés dans les « comités locaux » ou encore sur le droit de l'évêque de surveiller l'instruction dans les écoles ou d'exercer son contrôle sur les livres scolaires ; finalement, le Gouvernement libéral tranche : au clergé d'assurer l'enseignement religieux, à l'autorité civile incombe la responsabilité de former des citoyens.

L'« Echo des Alpes » lance un appel au peuple valaisan qui « doit savoir que l'instruction est la seule terre véritable où prospérera la liberté qu'il a conquise, le seul fondement solide de son indépendance ». Le clergé, s'accrochant au pouvoir, ne peut accepter ce qu'il considère comme une mise à l'écart et estime que

cette loi subordonne l'autorité ecclésiastique au bon plaisir du pouvoir civil, et va donc tout entreprendre pour la faire échouer. Lors de la votation populaire du 7 février 1841, le peuple valaisan refuse la loi sur l'instruction publique ; pour Morand de l'« Echo des Alpes », le clergé est responsable de cet échec ; il s'en prend aux modérés pour que désormais ils cessent tout ménagement puis provoque l'évêque en se demandant si les prêtres feraient « tant de mal s'ils n'étaient appuyés et soutenus par leurs supérieurs ».

Vendredi prochain nous verrons que des nuages viennent troubler la concorde au sein du mouvement libéral.

robertgiroud

IL Y A 75 ANS

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX-RADICAUX VALAISANS
 PARISSANT À MARTIGNY LES BAINS, MARDI ET VENDREDI
 RÉDACTION, ADMINISTRATION ET ANNONCES

Le feu à Salins

Un incendie a éclaté, dans la nuit de dimanche à lundi, vers 23 heures, dans une grange écurie appartenant aux frères Dumas, sise au hameau d'Arvillard, commune de Salins. Tout le monde étant déjà couché dans les fermes environnantes, on ne s'aperçut du sinistre que lorsque l'immeuble entier n'était plus qu'un immense brasier.

C'est à grand'peine qu'on pût pénétrer dans l'écurie et sauver deux porcs encore vivants, mais dont l'un dut être abattu dans la matinée de lundi à cause des brûlures qu'il avait éprouvées. Deux chèvres et une vache sont, par contre,

restées dans les flammes. On se perd en conjectures sur les causes de ce sinistre. Le bâtiment était assuré, mais non le fourrage et le cheptel.

Suicide à la dynamite

Un drame rapide s'est déroulé, lundi après-midi, dans un champ, près de la gare de Kalpetran près de Viège. Un habitant de l'endroit, Rudolf Schnydrig, âgé de 46 ans, marié et père de sept enfants, s'est fait sauter au moyen d'une cartouche de dynamite. Le corps du malheureux a été complètement déchiqueté. On ignore les causes de cette tragique détermination.

LE CONFÉDÉRÉ, 14 NOVEMBRE 1934

PHOTO THÈQUE

La photo parue la semaine dernière représentait les vœux de la commune de Martigny. On reconnaît les conseillers d'Etat Bernard Comby et Bernard Bornet. Roby Franc semble présider la séance. L'année est inconnue de la rédaction.

L'armée a longtemps été un pilier de la vie sociale. Cette

photo est tirée de la photothèque du *Confédéré*. Si vous avez une anecdote à nous raconter sur ce sujet, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Confédéré

Case postale 216
 1920 Martigny
 Fax : 027 722 49 18
 composition@confedere.ch



LE MANOIR DE MARTIGNY - WORK

Le Manoir de la Ville de Martigny présente du 14 novembre au 14 février 2010 « Work », une exposition de peinture de l'école réaliste et néoréaliste de Beijing. La plupart des expositions d'art contemporain chinois présentées en Europe se réfèrent au mouvement d'avant-garde né en 1985, prisé par le marché, les collectionneurs et critiques occidentaux. La force de l'exposition du Manoir est de montrer des travaux majeurs qui font référence lorsqu'on parle d'art contemporain à l'intérieur de la Chine, dans le domaine de la peinture à l'huile.



La Chine ouvrière est bien présente.

CINÉMA

SIERRE www.cinesierre.ch

Bourg 027 455 01 18

2012: 13-16-17.11 à 20 h; 14.11 à 17 h et 20 h 30; 15.11 à 15 h et 20 h, 10 ans.

Casino 027 455 14 60

Le Petit Nicolas: 14.11 à 15 h 30 et 18 h; 15.11 à 15 h 15, 7 ans. / Michael Jackson's This is it: 13-14-16-17.11 à 20 h 30; 15.11 à 17 h 45, 10 ans, vo sous-titrée.

SION www.cinesion.ch

Arlequin 027 322 32 42

2012: 13.11 à 18 h et 21 h; 14.11 à 17 h 30 et 21 h; 15.11 à 17 h et 20 h; 16-17.11 à 20 h, 10 ans. / Mission G: 14.11 à 15 h 30; 15.11 à 14 h 45, 7 ans.

Capitole 027 322 32 42

Le Petit Nicolas: 13-16.11 à 18 h 15; 14.11 à 16 h 15 et 18 h 15; 15.11 à 14 h 30 et 16 h 30, 7 ans. / Saw 6: 13-14-16-17.11 à 20 h 45; 15.11 à 18 h 45 et 20 h 45, 18 ans.

Les Cèdres 027 322 15 45

Lucky Luke: 13-14-16.11 à 18 h 30; 15.11 à 14 h et 18 h 30, 10 ans. / Micmacs à tire-larigot: 13-16-17.11 à 20 h 30; 14.11 à 16 h 30 et 20 h 30; 15.11 à 16 h et 20 h 30, 12 ans.

Lux 027 322 15 45

Nuit du court métrage - Tour 09: 13.11 à 20 h, programme et infos: www.nuitducourt.ch/
Tempête de boulettes géantes: 14.11 à 16 h; 15.11 à 15 h, 7 ans. / Amerika: 14-16.11 à 18 h; 15.11 à 17 h 30, 14 ans, vo. / Michael Jackson's This is it: 14-15-16-17.11 à 20 h 15, 10 ans, vo sous-titrée.

MARTIGNY www.cinemartigny.ch

Casino 027 722 17 74

2012: 13-16-17.11 à 20 h 30; 14.11 à 14 h 30; 15.11 à 17 h et 20 h 30, 10 ans. / Le Petit Nicolas: 13-14.11 à 18 h 15; 15.11 à 14 h 30, 7 ans.

Corso 027 722 26 22

Lucky Luke: 14-15.11 à 13 h 50, 10 ans. / Michael Jackson's This is it: 13-14-15.11 à 18 h 40, 7 ans. / Micmacs à tire-larigot: 13.11 à 21 h; 14-15.11 à 16 h 15 et 21 h; 16-17.11 à 20 h 30, 10 ans.

MONTHEY www.cinmonthey.ch

Monthéolo 024 471 22 60

2012: 13-16-17.11 à 20 h 30; 14.11 à 14 h et 20 h 30; 15.11 à 17 h et 20 h 30, 10 ans. / Le Petit Nicolas: 13.11 à 18 h 30; 14.11 à 17 h; 15.11 à 14 h 30, 7 ans.

Plaza 024 471 22 61

Cœur animal: 13-14.11 à 18 h 30; 15-16-17.11 à 20 h 30, 14 ans. / Michael Jackson's This is it: 13-14.11 à 20 h 30; 15.11 à 17 h, 7 ans.

Le projet WORK est né de plusieurs rencontres aux Beaux Arts de l'Université de Tsinghua et de l'Université du Peuple à Pékin en 2007 et 2008, grâce à l'accompagnement privilégié de M. Wang Fei, calligraphe et professeur de chinois à l'Université de Genève. Lors de l'exposition « Seek the Source », en décembre 2008, retraçant 100 ans de peinture à l'huile en Chine, Mads Olesen et M. Wang ont porté leur choix sur trois artistes, Wang Hongjian, Xu Weixin et Xin Dongwang. Les trois peintres sont les héritiers de la tradition picturale réaliste telle qu'elle est enseignée dans les facultés depuis le début du siècle. Le réalisme des trois peintres est une écriture particulière de la mondialisation qui garde un lien profond avec la société, la philosophie et la tradition culturelle chinoise du XXème siècle. Une découverte.

Vernissage le 14.11 à 18 h en présence des artistes, sur inscription obligatoire info@manoir-martigny.ch ou 0041 (0)27 721 22 30

AGENDA

Martigny : Manoir de La Ville, 15.11 à 15 h, visite guidée de l'expo WORK, artistes présents; 17 h, conférence en anglais sur la dernière œuvre de Wang Hongjian «The Awakened Earth: An In-Depth Analysis of Wang Hongjian's latest Work».

Dorénaz : 13.11, 20 h 30, soirée contes, Maison des Contes et Légendes, « Quand le monde était jeune », Catherine Beysard et Lo Kuhn. Entrée libre, chapeau.

Sion : 19.11 à 20 h, soirée Musée d'art à l'Ancien Pénitencier avec Pascal Ruedin, conservateur du Musée d'art. Visite de l'expo consacrée à l'abstraction en Suisse dans les années 1950.

EXPOSITION-CONFÉRENCES

16-29.11, Swissdojo Center à Saillon, expo « L'excellence dans l'artisanat » avec le compagnonnage. Du lundi au vendredi accueil des classes du CO 9 h - 16 h, week-end ouvert à tous 09 h - 17 h. Infos complémentaires : listes des métiers présentés et conférenciers, programme des week-ends et soirées: www.swissdojo.org/artisanat.

Vernissage 16.11 à 18 h 30, participation du groupe musical « Divertimento ».

SAVIÈSE - PHOTOS

Derniers jours, jusqu'au 15.11.09, Maison de la Culture à Savièse, ve-di 14 h à 19 h, samedi jusqu'à 20 h 30, photographies sur Savièse, de Louis Jullien, réalisées lors de ses séjours dans le chalet familial. A voire également 15 gravures originales tirées du livre « Le bisse de Savièse », par A. Franzoni, publié en 1894.

Vidondée Riddes : expo « Sculptures et Traditions ». Artistes : Manou Follonier; Hugo Beytrison, Carole Glassey, Corinne Goumaz, Grégoire Maret, Christophe Huguenin. Tous les jours 15 h - 20 h, sa-di 11 h - 20 h.

Sion : 13.11, 20 h 30 - 24 h, soirée contes, « Nuit du conte à frissonner »; 14.11, 21 h, concert jazz, Tomas Sauter 4tet. www.ferme-asile.ch

Sion théâtre : 15.11 à 16 h, Centre RLC Totem, « Les Farfadets / Vert Pomme » pour enfants; 19-20.11, 20 h 30, Teatro Comico, « La Marelle », drame d'Israël Horovitz; 19.11 à 19 h, 20.11 à 20 h 30, « Somnonaut », théâtre de Mouvement au Petit Théâtre.

DÉPART DE PASCAL COUCHEPIN

Le 31 octobre dernier, Pascal Couchepin quittait le Conseil fédéral. Les hommages ont été nombreux pour saluer l'homme politique. Souvent vilipendé par les journalistes, le conseiller fédéral de Martigny a toujours imposé le respect. Son départ pleinement réussi est à l'image de l'homme : grand. Avant son retour en Valais, il a accordé au secrétariat du PLR une interview.

Monsieur le conseiller fédéral, on connaît bien « l'animal politique » Pascal Couchepin ; on a donc de la peine à l'imaginer couler une retraite paisible...

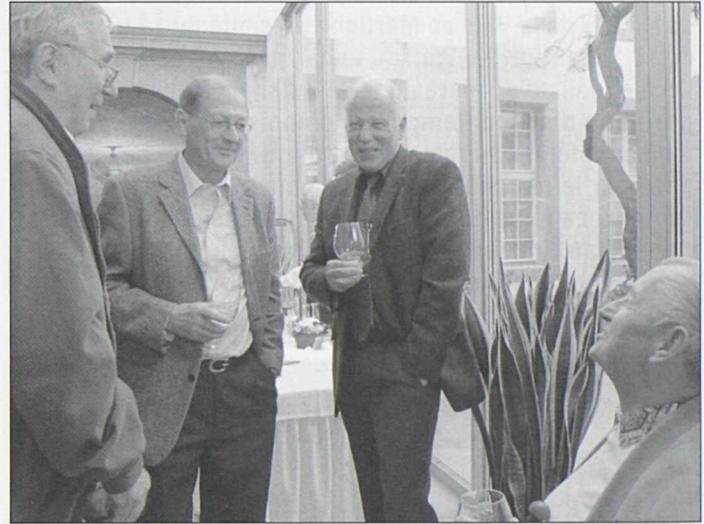
Pascal Couchepin : Qu'est-ce qu'un animal politique. C'est quelqu'un qui peut prendre en compte des partenaires multiples et écouter leur point de vue avant de prendre une décision. C'est une tâche différente par exemple d'un homme d'affaires qui élabore une stratégie commerciale et vend un produit ou un service. L'homme politique a pour rôle de tenir compte d'un grand nombre de facteurs : des facteurs humains, une vision à long terme, un cadre culturel, etc. Il peut prendre des risques, mais il doit toujours tenir compte du cadre dans lequel il évolue et des interactions. Un « animal politique » est un « animal social ». En prenant ma retraite, je resterai actif et je continuerai à faire de même, à évoluer dans une société, un environ-

nement composé de ces multiples facteurs qu'il faut faire interagir. Ça me va bien.

Vous allez être actif comme « observateur de la francophonie » aux Jeux olympiques de Vancouver. Dites-nous en plus !

C'est un petit mandat ; j'en aurai plusieurs autres dans les domaines de la culture et du social. Ce qui me tient le plus à cœur dans ce projet, c'est que nous essayons d'intégrer le continent africain dans des Jeux olympiques d'hiver, ce qui n'est évidemment pas une mince affaire. Nous allons développer de nombreuses activités culturelles avec de jeunes chanteurs noirs africains. Vous le voyez : je continuerai donc d'évoluer avec une multitude de « stakeholders », d'acteurs qui interagissent. Le but est de mettre les gens en contact.

Au moment de faire le bilan de votre carrière, de quoi



Les copains de la première heure (photo O. Vocat)

gardez-vous le meilleur et le moins bon souvenir...

L'élément le moins glorieux est ma carrière militaire ! J'ai été un capitaine de hasard. Mais je suis fier d'avoir servi comme lieutenant. Pour un jeune Suisse, ça équivaut un peu à ce qu'est pour un jeune Anglais de devenir centre-avant de l'équipe universitaire d'Oxford : on s'engage physiquement, on se dépasse. Mais pour le reste, je n'ai pas été un très bon soldat...

Et l'élément dont vous êtes le plus fier ?

Comme ministre, j'ai eu une multitude de succès dont je suis heureux. A l'économie nous avons réformé, simplifié et ouvert l'agriculture. Nous avons supprimé le contingentement laitier, nous avons incité les paysans à mieux s'organiser pour se positionner sur le marché. Ils n'ont hélas pas utilisé le temps qu'ils avaient à leur disposition, mais cela commence à changer, heureusement. Nous avons mis en place la loi sur les cartels : à l'époque il y avait de hauts cris et des polémiques. Aujourd'hui cela se passe bien. Nous avons enfin surtout ouvert l'économie suisse en signant le premier accord de libre-échange hors d'Europe. Avant, la théorie

voulait que la Suisse signe des Accords juste avant l'Union européenne. Mais dès que les autres pays voyaient l'UE pointer son nez, ils nous mettaient sur liste d'attente. Nous avons signé avec le Chili et Singapour. Nous avons aussi réformé l'assurance-chômage : lorsque j'ai quitté l'économie, elle n'avait pas de dette. Enfin nous avons restructuré le Département et créé le Seco. A l'époque Eugen David disait : « le Seco en passera pas le printemps ». Il est toujours là et se porte bien.

Puis vous avez repris le Département de l'intérieur

Nous y avons fait un bon travail pour l'AI avec les mesures de réintégration, les économies et maintenant le financement complémentaire. Le 2e pilier était en crise, nous y avons apporté des solutions. Il faut encore que le peuple donne son accord à une réforme importante en mars prochain (ndlr : votation sur le taux de conversion de la LPP). C'est une votation difficile. Mais la crise du 2e pilier est derrière. Dans le domaine de l'AVS, tout reste à faire, il n'a pas été possible d'avancer avec les réformes nécessaires. Mais le 1er pilier n'est pas en crise. Enfin dans



La maison de Wattenville à Berne fut la scène de la dernière réception. (photo O. Vocat)

le domaine de l'assurance-maladie, beaucoup a été fait. Pourtant, la grande difficulté vient du fait qu'à la fin il n'y a pas de lobby qui veut réellement des économies : entre ceux qui voient leurs primes allégées, ceux qui vivent du système de santé et ceux qui ont assez de revenus pour ne pas s'en préoccuper... à la fin, il n'y a pas de majorité pour maîtriser les coûts.

Quel est votre regard sur le rapport qu'ont les Suisses avec leur santé ?

Les gens nous disent souvent qu'ils ont droit à la santé. Ce n'est pas vrai. Ils ont droit aux soins, et il faut leur offrir des soins de qualité à un coût maîtrisable. Mais ceux-ci doivent aussi rester dans une proportion raisonnable. C'est un débat éthique qui ne fera que prendre de l'ampleur et sera de plus en plus difficile : où s'arrête la proportionnalité des soins prodigués ? C'est une question presque sans réponse.

Revenons aux autres dossiers du Département

Dans le domaine de la culture, nous avons donné beaucoup plus de visibilité à l'action de la Confédération, même si la répartition des tâches entre l'Office de la cul-

ture et Pro Helvetia ne me satisfait pas entièrement. Nous avons fait passer l'assurance militaire à la SUVA et cela se passe bien. Nous avons aussi déplacé l'assurance maladie de l'Office des assurances sociales à celui de la santé publique. L'intégration doit encore être améliorée, mais c'est un progrès. Enfin, je compte beaucoup sur la loi sur la prévention. Les milieux économiques n'en veulent pas. A mon avis, c'est parce que cette loi sera efficace. Ils en ont peur et ils ont tort. Il ne faut pas avoir peur d'aiguiser le sens critique des consommateurs. La prévention est en faveur du citoyen : l'informer n'attaque pas sa liberté personnelle.

- Avez-vous l'impression de laisser un travail inachevé ?

Mais tout est toujours inachevé en politique : la politique est toujours en marche. C'est d'ailleurs pour ça qu'on m'a nommé un successeur ! L'histoire du Conseil fédéral me montre d'ailleurs qu'on a toujours nommé un successeur à chaque conseiller fédéral sur le départ. On n'a jamais dit : le travail est fini, on en reste là. Ne le dites pas à mon successeur... mais quand il partira, on lui trouvera aussi un successeur !



Madame Brigitte Couchepin (photo O. Vocat)

- Vous aimez bien lancer quelques coups de griffe ... par exemple à l'égard de vos collègues du gouvernement.

Il y a dix ans, on me reprochait de me mêler des dossiers des autres départements. Maintenant je lis partout que le Conseil fédéral fonctionne trop en départements séparés, que nous ne nous occupons pas assez des affaires des autres... Est-ce que je griffe volontiers ? Je ne crois pas. Mais je suis un libéral pratiquant : je pense librement. Et parfois je le dis !

- Devant l'Assemblée du parti le 17 octobre dernier, vous vous êtes dit « choqué » par ceux qui estiment qu'il n'y a pas besoin de l'État.

- Encore une fois, le libéralisme philosophique est une doctrine de la liberté, de l'individu, de la responsabilité individuelle... Mais nous demeurons des animaux politiques, c'est-à-dire que nous vivons en société. J'ai lu un jour quelque chose qui m'a choqué, dans un article qui se voulait scientifique et qui affirmait que l'économie est première, parce que les premières sociétés humaines sont apparues au moment où l'on a commencé à échanger

des biens. Et cela, avant de créer un État. Je n'en sais rien. Par contre, je sais que, dès que l'on est une dizaine, il faut développer des procédures pour décider. L'État est né. Quand l'on pense aux pays en voie de développement, toutes les théories possibles ont été avancées. On a tour à tour voulu créer des îlots de développement, créer un niveau d'instruction et alphabétiser à plus de 70%, puis renforcer le social. Actuellement, on évoque, comme base du développement, des institutions qui fonctionnent. Tous ces éléments sont justes. Je trouve cependant que l'on a mis beaucoup de temps pour se rendre compte qu'une des bases pour le bon fonctionnement de la société se situe dans des institutions qui fonctionnent.

- Où se situe l'apport du libéralisme ?

- L'apport historique, c'est d'avoir dit qu'il fallait un État indépendant des intérêts privés, qui obéisse à des règles fixées à l'avance. Les règles ne sont donc pas fixées en fonction du résultat que l'on vise. Le débat peut avoir lieu sur le changement des règles, mais pas en fonction d'événements spécifiques. Prenons



Le frère Jean-Jules en compagnie d'Adolphe Ribordy (photo O. Vocat)

DÉPART DE PASCAL COUCHEPIN (SUITE)

les médecines alternatives. Beaucoup demandent de changer l'interprétation de la loi pour rendre service aux gens. Ce serait faux ! Changeons la loi ! Il faut un débat et des règles. C'est cela l'apport historique du libéralisme. C'est d'avoir dit : les règles du jeu sont essentielles, elles doivent être fixées avant de commencer la partie. Ensuite, ces règles s'imposent à tous, même aux plus forts. Que des ânes idéologiques - je dis des ânes parce qu'ils passent pour être particulièrement têtus - puissent mépriser cet apport de civilisation me paraît choquant. J'ai pour ma part toujours été partisan du slogan « moins d'État, plus de liberté ». Mais cela n'équivaut pas à « pas d'État ». Le slogan signifie moins d'intervention de l'État dans des domaines secondaires. Mais attention : pour les socialistes, à chaque fois qu'il y a un problème, c'est à l'État d'intervenir. Ce n'est pas du tout ce que nous

- Durant l'assemblée des délégués vous avez égale-

ment dit que le PLR devait plus débattre sur des idées. Qu'entendez-vous par là ?

- Si l'on n'a pas constamment un débat d'idées, alors les émotions prennent le dessus. En politique, il faut avoir un cadre intellectuel, dans lequel on puisse interpréter les événements. Si ce cadre n'existe pas, chaque fois qu'il y a un événement, on est tenté de répondre par l'émotion. Je prends pour exemple les salaires de certains dirigeants d'entreprises, qui sont choquants pour tout le monde. Bien sûr, cela me choque. Mais s'il l'on a eu au préalable un débat sur les limites de l'intervention de l'État, on peut répondre : oui, c'est choquant mais cela ne justifie pas pour autant une intervention de l'État. Si on n'a pas de tels principes, si on en reste à la seule Sachpolitik, alors on veut résoudre chaque problème par une nouvelle intervention de l'État, en réagissant à des émotions. Alors, on intervient beaucoup trop.

- La politique serait-elle devenue trop émotionnelle ?

- Oui. En grande partie parce qu'il y a eu l'échec des partis idéologiques - et on ne peut pas le regretter. Je pense au communisme et au fascisme, mais aussi à la social-démoc-



Le juge fédéral Pierre Ferrari qui prenait sa retraite ce même jour avec François Couchepin, l'ancien chancelier (photo O. Vocat)

cratie qui prétend qu'une bonne société fait de bons citoyens. Nous, nous disons au contraire qu'une bonne société facilite la vie du bon citoyen. L'UDC vient aussi de démontrer les limites d'une politique émotionnelle: ils disent sans cesse qu'il faut refuser toutes les dépenses... mais leur dernière revendication consiste à demander 500 millions de plus pour l'armée.

- Quel rôle doit jouer le PLR et que souhaitez-vous à votre parti ?

- Il faut que l'on redéveloppe des discussions sur les thèmes que j'ai évoqués. Car si on ne le fait pas, on va être balayé par les partis émotionnels; on l'a vu à Genève. Le Parti libéral-radical est relativement seul dans cette voie. Les débats d'idées doivent à nouveau être stimulés. Le parti ne doit surtout pas devenir une caisse de résonance d'intérêts particuliers. Je souhaite que l'on revalorise le débat de fond dans les partis cantonaux et locaux, car on y trouve les gens qui s'intéressent le plus à la politique. Et à la fin, ce sont ceux qui font les opinions.

- Les sondages sur l'initiative contre les minarets

avancent un chiffre de 53% de non et 34% de oui. Quel est votre sentiment ?

- Si ces chiffres sont un bon reflet de l'opinion, j'imagine qu'au final on tendra vers 60% de non et 40% de oui. Cela signifiera que les gens sont encore capables d'intégrer un problème dans une réflexion plus large et à long terme. Ils admettent qu'il puisse y avoir des inéquités, mais sont conscients qu'on ne peut pas régler un problème de civilisation au travers de règles qui relèvent la police des constructions !

- Enfin, M. le conseiller fédéral, quels sont, selon vous, les grands défis de la Suisse ces prochaines années ?

- La politique européenne : nous devons réfléchir à notre positionnement par rapport à l'Europe. Et puis nous devons voir si nous sommes encore capables de résoudre les problèmes par la démocratie directe, en fonction d'une vision globale de la société, et pas au cas par cas en fonction des émotions. Je pense que nous en sommes capables.



Jacques Vuignier et Anne-Laure Couchepin en compagnie de Mme Sola (photo O. Vocat)

PROPOS RECUEILLIS PAR

DAMIEN COTTIER ET PHILIPPE MIAUTON

LOI SUR LE TOURISME

- La loi actuelle, datant de 1996, ne répond plus aux besoins d'aujourd'hui, elle est obsolète, complètement dépassée et une réforme complète et fondamentale de la législation touristique est nécessaire aujourd'hui en Valais. Le tourisme lui-même a besoin de cette réforme, les professionnels du tourisme ont besoin de cette réforme.

- Le tourisme est le premier pourvoyeur de richesse de ce canton. Il est grand temps de réfléchir au Valais touristique que nous désirons et de faire le pas en direction d'un tourisme plus moderne, d'un Valais plus audacieux, en phase avec la réalité actuelle.

- La loi proposée résulte d'un long processus de travail et de réflexion qui a été mené par des parlementaires et par les acteurs du tourisme eux-mêmes. Ces professionnels de la branche soutiennent quasi unanimement la loi proposée. Ils avouent avoir un réel besoin de financement, avoir un besoin de réformes dans la configuration institutionnelle actuelle.

- La définition des critères afin de constituer des régions touristiques est fondamentale dans cette loi. Cela fait déjà 15 ans que l'on parle de régions et aujourd'hui, enfin, une loi donne les moyens aux ac-

teurs du tourisme de s'associer. Il y a dans cette loi un certain modernisme que nous devons saluer et une volonté claire de réformer les structures. Les libéraux-radicaux ont toujours soutenu et soutiendront toujours les réformes institutionnelles. Nous devons avoir le courage politique d'éradiquer des structures qui sont assurément vieillottes.

Quelques éléments de la campagne

- Monsieur Jean-René Fournier propose de ponctionner le budget ordinaire de l'Etat de 30 millions pour financer le tourisme. Nous sommes dans une période de restriction budgétaire des deniers publics, dans une période de frein aux dépenses. Je doute qu'il soit judicieux de mettre en place une telle mesure qui nous imposerait de réduire d'autres prestations qui aujourd'hui sont nécessaires.

- Monsieur Jean-Henri Dumont et l'ensemble des so-

cialistes proposent une taxe cantonale qui serait calculée au prorata des répercussions touristiques positives sur les individus, les collectivités et les entreprises. En soi cette idée est belle car d'une équité parfaite, mais elle a le gros défaut d'être inapplicable. C'est une idée résolument chimérique car il est impossible de calculer l'impact différencié des retombées touristiques... Cela finira forcément par une taxe cantonale uniformisée ce qui n'est pas acceptable.

Conclusion

Finalement, cette loi n'est pas parfaite, nous devons aussi le reconnaître et faire preuve d'honnêteté intellectuelle, mais elle fera avancer le Valais touristique dans le 21ème siècle en donnant des moyens au tourisme qui en a résolument besoin et en reformant les structures actuelles.

GEORGES TAVERNIER
PRÉSIDENT DU PARTI



Le 4 novembre dernier les présidents du PLR, du PDCVR, des noirs et des jaunes du Haut ont plaidé en faveur du OUI à la loi sur le tourisme.

PRISE DE POSITION DE L'UVAM

Après un débat riche et animé, le Conseil de l'UVAM a été appelé à se prononcer sur la loi sur le tourisme, acceptée par le Grand Conseil, mais faisant l'objet d'un référendum. Il est très vite apparu que la majorité des 2/3 des membres présents, requise pour toute prise de position, ne serait pas atteinte compte tenu des divergences d'intérêts évidentes des plus de 20 associations et sections représentées. De plus, les représentants des associations n'ayant pas encore traité ce sujet à l'interne n'ont pu se déterminer. Le vote des membres présents a donné le résultat suivant : 3 en faveur de la loi, 6 oppositions et 7 abs-

tentions. Dès lors, l'UVAM n'est pas en mesure d'adopter une position tranchée sur cette loi et invite les PME valaisannes à s'en référer au point de vue de leurs associations professionnelles respectives.

Financement spécial en faveur du trafic aérien

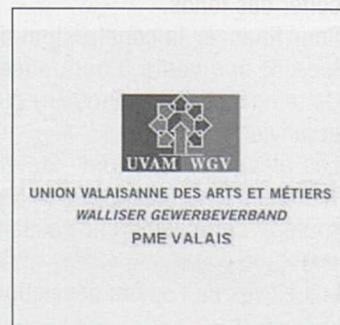
Le Conseil de l'UVAM s'est déclaré favorable à l'arrêté fédéral sur la création d'un financement spécial en faveur de tâches dans le domaine aérien. Les quelques 40 millions ainsi perçus serviront à financer des mesures de sécurité technique, de protection contre les attaques terroristes et de protection de

l'environnement. Les aéroports régionaux tels celui de Sion sont des bénéficiaires potentiels de ces mesures d'amélioration.

Initiative populaire « Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre »

Le Conseil de l'UVAM vous recommande de rejeter l'initiative populaire « Pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ». Le matériel militaire exporté par notre pays est soumis à une réglementation sévère. L'industrie de l'armement helvétique, et ses nombreux sous-traitants, n'ont pas d'autre choix que d'exporter pour survivre. Ils représentent plus de 10 000

postes de travail en Suisse. L'UVAM, porte-parole des PME valaisannes, s'oppose donc fermement à cette initiative qui touchera également, directement et indirectement, plus de 20 entreprises et 350 emplois en Valais. C'est en pensant à ces entreprises et à ces travailleurs qu'un refus de cette initiative s'impose.



SOLIDARITÉ VALAIS - SOMALIE

Dans le cadre des cours à option de la troisième année du cycle d'orientation, une vingtaine d'élèves du CO de Leytron s'engage pour favoriser la construction d'une école en Somalie. La classe de Monsieur Pierre Darbellay travaille depuis le début de l'année scolaire autour d'un projet qui vise à récolter une dizaine de milliers de francs pour cette entreprise.

Les élèves de dernière année de scolarité obligatoire peuvent choisir une option pour compléter trois heures de leur horaire hebdomadaire. A Leytron, le choix a pu se faire entre : informatique, culture, scrabooking (travail informa-

tique sur les albums photos), théâtre ou encore développement durable. C'est ce dernier domaine qui a été privilégié par 25 élèves, ils sont ainsi, durant une demi-journée par semaine, les acteurs, les constructeurs de leur projet.



La classe de Pierre Darbellay

Article de presse

Le Cycle d'Orientation de Leytron s'engage en faveur de l'association RAJO.

Cette association à but non-lucratif est basée à Sion et a été fondée en 2009. Elle œuvre activement en Somalie. RAJO prévoit d'implanter une école dans le quartier « Hawa Abdi » situé en périphérie de Mogadisho (Capitale). Cet établissement scolaire abritera à terme douze classes primaires et secondaires ainsi qu'un centre de formation professionnelle. Au total, quelques 1200 enfants y seront scolarisés.

Dans le cadre d'un cours à option consacré au développement durable, une classe de 3ème année du Cycle d'Orientation créera le site et la ligne graphique de l'association RAJO. Les élèves mettront également sur pied diverses actions afin de récolter des fonds.

Pour financer la construction de cette école, les jeunes effectueront une vente d'agrafeuses écologiques (voir descriptif). Cette opération se déroulera durant le mois de décembre 2009 et janvier 2010.

Les élèves parcourront les villages de Riddes, Isérables, la Tzoumaz, Ovronnaz, Leytron, Saillon, Fully. Nous vous invitons à soutenir cette démarche solidaire.

Les élèves de l'option développement durable du CO Leytron

Des élèves motivés

L'idée de faire une école en Somalie là où il n'y a rien. Flavien décrit ainsi sa motivation à participer à cette option. J'ai du plaisir à aider les enfants pauvres en guerre, renchérit Etienne. La générosité est au cœur de l'action du groupe. Même s'ils ont de la peine à reconnaître leur chance d'aller à l'école, les élèves sont motivés à donner cette possibilité à des enfants défavorisés. Comme le dit si bien Lara, ils ont une sensibilité à la pauvreté. Depuis, la fin août, ils s'activent à trouver des fonds pour la construction d'une école proche de Mogadisho en Somalie.

Le projet

L'idée est née dans la tête de leur professeur, membre de l'association Rajo (www.association-rajo.ch). Pour financer l'école projetée en Somalie, les élèves ont développé une véritable petite entreprise. Ils se sont réparti les tâches entre divers groupes : graphisme, presse, sponsoring, culture, action et comptabilité. Tous les mardis après-midi, ils développent ces différents domaines.

L'agrafeuse

Le cœur du projet, la source principale de financement sera la vente d'une agrafeuse écologique. L'agrafeuse sans agrafe est un système révolutionnaire qui a enthousiasmé les élèves. Si certains étaient sceptiques au départ, la démonstration de l'efficacité du procédé les a convaincu : « C'est magique » lance Brandon.

L'appareil fait une incision dans les feuilles rassemblées, puis les attaches en réalisant une spirale à partir de la partie découpée. Ce système est écologique puisqu'il n'utilise aucun autre élément que le papier lui-même, mais également économique puisqu'il ne demande aucune recharge.

Intérêts

"Je veux aider les enfants en difficultés." Jessica

"Pour permettre les enfants de Somalie d'aller à l'école."

Fabienne

"J'ai envie de m'investir dans une action humanitaire."

Céline

"Je veux aider ceux qui n'ont pas d'école en à en avoir une." Flavien

"J'ai voulu faire cette option car c'est bien d'aider les gens qui ont moins que nous." Marie

La vente

La classe a commandé 2 000 agrafeuses et a recruté près des deux-tiers des élèves des autres classes qui se sont engagés à tenter de vendre une



dizaine d'appareils. Si tout le stock est écoulé, 10 000.- viendront remplir les caisses de l'association.

Une autre source de financement provient de la vente de gâteaux dans la cour de récréation. Une fois par semaine, les élèves vendent la production du cours de cuisine.

PM

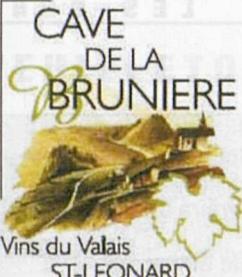
agrafeuses écologiques :

- Un système de génie pour fixer 6 feuilles entre elles sans agrafe
- Plus jamais en panne d'agrafes
- Un déchet de moins
- Fini les agrafes dans la poubelle à papier

Pour commander une agrafeuse écologique (prix de vente : 10.-):



co.optiondd@gmail.com
078/677 72 38



**CAVE
DE LA
BRUNIERE**

Vins du Valais
ST-LEONARD

Christophe Morand
079/773.03.30

Famille Morand et Fils
Rue du Stand 18
1958 St-Léonard
Tél. 0041 27 203.21.62

Mail : info@bruniere.ch / Site web : www.bruniere.ch



Nicolas Rossier
Rue des Grands-Prés 12
1958 Uvrier/St-Léonard
Tél. & fax : 027 203 67 03



Saint-Léonard



St-Léonard vous accueille, son lac souterrain si particulier, son vignoble, proposant des vins auréolés de l'appellation "grand cru", ses tables réputées et la bonne humeur des Léonardins vous convaincront sans doute de venir faire connaissance de ce petit coin de Valais où il fait bon vivre...



**VENTE
RÉPARATION
ENTRETIEN**

Appareils électroménagers
de toutes marques

Machines à laver - Sèche-linge
Lave-vaisselle - Réfrigérateur
Congélateur - Plan de cuisson vitrocéram
Four - Micro-ondes - Hotte de ventilation



chez Paulo CAFÉ - RESTAURANT DU DOMINO
1958 St-Léonard - Valais - Tél. 027 203 47 98

Spécialités valaisannes et portugaises
Ouverture : de 6h30 à 23h00 - 7 jours/7

Face au parking du plus **grand**
lac souterrain d'Europe

Le 29 novembre

**Interdiction
des exportations NON**



Frédéric Delessert
Député, Président du
Groupe économique
au Grand Conseil

**«Protégeons notre
savoir-faire industriel.»**

Comité valaisan «Non à l'interdiction des exportations» C.P. 328, 1951 Sion
www.interdiction-exporter-non.ch

PLR
Les Libéraux-Radicaux

Section de Collombey-Muraz

Assemblée générale
Vendredi 13 novembre
18 h 30

Local La Cassine (à côté du Brochet)

Nos élus et commissaires se feront
une joie de partager ce moment
convivial et familial avec vous.

Brisolée et verre de l'amitié

Le comité du PLRCM



PROMOVAIS.CH
POUR REUNIR LES VALAISANS DERRIERE LE VALAIS

DE LA BRANCHE DU HIBOU



Hibou, qui vole habilement, sans qu'on puisse le happer au collet, plaide le faux contre le vrai.

SITUATION CORNÉLIENNE

« qui trop embrasse mal étreint » voilà bien une sage maxime qui peut néanmoins procurer parfois quelque embarras ; comme la mésaventure qui arrive à ce magistrat d'une cité chablaisienne – président du conseil municipal et accessoirement membre du Conseil d'administration d'une société anonyme – et alors ? faut-il être socialiste pour s'en offusquer ? certes non, le hic est ailleurs : dans sa fonction première le Président recommande à ses administrés

d'utiliser le chauffage à distance [à la vapeur] alors que, ayant endossé le temps d'une séance de Conseil d'administration sa casquette de vice-président de la SA, il œuvre pour la promotion du chauffage au gaz naturel ; nom de bleu ! faut être fortiche pour résoudre ce fichu dilemme, sauf à être bon équilibriste ou à pratiquer la langue de bois. Néanmoins, cette embrouille pourrait, au cas où la loi sur le tourisme serait acceptée, servir de « bonne pratique » aux communes afin qu'elles demeurent attentives à ne déléguer, dans les Conseils d'administration des futures sociétés anonymes prévues par l'article 8 de la nouvelle loi sur le tourisme, exclusivement des élus qui auraient promis au cours de leur campagne électorale de créer de nouvelles taxes ou encore de nouveaux impôts !

LE HIBOU

MERCİ CAROLE

Jeudi dernier, Carole Roussopoulos s'est éteinte. Malgré un grand héritage vidéo, elle nous laisse bien seul-e-s. Avec 150 films et un engagement perpétuel, elle a fait de la défense des « sans-parole » sa vie. Toujours, elle se retirait pour donner la parole aux femmes, aux victimes d'incestes ou de violence, aux plus démunis-e-s. Pourtant amie des plus grandes comme Simone de Beauvoir ou Jean Genet, elle n'a eu de cesse de s'intéresser à celles et ceux qui n'ont habituellement aucune tribune.

Carole, merci pour ton énergie. Sans jamais te lasser ni te décourager, tu as montré les grands problèmes et les grands combats de ton temps. Souvent tabous, jamais faciles, tes sujets étaient aussi forts que ton approche sensible et humaniste. Il y a à peine plus d'un mois, à la présentation du film « Une seconde chance » à Pramont, tu parlais encore d'avenir, de films à faire, de batailles à mener. Ton incroyable énergie te venait des autres, disais-tu, et tu la leur rendais bien.

Carole, merci pour ton exemple. Je sais, tu n'aimerais pas cela mais je l'écris quand même. Ta vie fut un exemple d'engagement gratuit et de courage remarquable. Après 40 ans de travail, la France puis le Valais t'ont enfin reconnue et honorée. Je me souviens avec



Carole Roussopoulos

DÉCÈS

Elyane Deslarzes

81 ans, Le Châble

Clovis Bonvin

87 ans, Sierr

Emile Comte

79 ans, Monthey

Marcelle Gindre,

85 ans, Sion

Michelina Massari,

82 ans, Martigny

Maria Favre

64 ans, Monthey

Aloys Zufferey

81 ans, Collombey-Le Grand

Bernard Fournier

73 ans, Basse-Nendaz

Germaine Werlen

90 ans, Sion

André Dorsaz

86 ans, Leytron

Olga Vouillamoz

84 ans, Martigny

Patricia-Lorraine Gander-Johnston

61 ans, Sion

Andrée Marclay

88 ans, Orsières

Ciriaco Capone

66 ans, Sion

François Monod

53 ans, Granges s/Salvan

Mme Gertrude Gloor

93 ans, Chippis

M. Stjepan Bijelic

55 ans, Nendaz

Henriette Genolet,

89 ans, Sion

Régis Bourdin,

59 ans, Sion

Leah Ferreira Crausaz (enfant)

Riddes

Fernande Gross

86 ans, Martigny

Yvonne Charles

90 ans, Massongex

Gisèle de Riedmatten

85 ans, Sion

Fabienne Michellod

59 ans, Verbier-Village

Dr Karl Arnold-Bourqui Charles

77 ans, Brigue

Marcel Théodoloz

82 ans, Grône

Béatrice Roman

91 ans, Genève

Mona Barras

76 ans, Montana

Christian Leu

65 ans, Lausanne

Anne-Marie Bertelletto

71 ans, Sion

Laure Multone-Zeyssolf

84 ans, Monthey

Jean Richard

84 ans, Evionnaz

Bernard Salamin-Michellod

75 ans, Sierr

émotion de tes larmes lors de la réception du Bureau de l'égalité après ta nomination de Chevalière de la Légion d'Honneur. Tu n'as jamais cherché les honneurs, mais la reconnaissance de tes concitoyen-ne-s te comblait.

Carole, merci pour ton engagement. Tes choix allaient bien au-delà des modes ou des partis. Proche de la gauche de par tes intérêts sociaux, tu cultivais aussi des liens privilégiés avec la droite. Avant tout, c'est

l'amour de tes semblables qui te guidait et jamais une quelconque idéologie. Toute ta vie tu t'es engagée avec une force hors du commun pour les autres et avec les autres.

Dénoncer les injustices était ton moteur. Tu l'as fait avec talent, avec détermination et aussi avec succès. Merci Carole.

ISABELLE DARBELLAY MÉTRAILLER,
PRÉSIDENTE DES FEMMES
LIBÉRALES-RADICALES VALAISANNES

Carole de Kalbermatten, née le 25.5.1945 à Lausanne, passe sa jeunesse à Sion et s'installe à Paris en 1967. Avec son mari Paul Roussopoulos, elle fonde un collectif de vidéo militante qui accompagnera toutes les grandes luttes. Entre 1973 et 1976, elle enseigne la vidéo à l'université. En 1982, elle fonde le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir. De 1986 à 1994, elle dirige l'espace culturel « L'Entrepôt ». En 1995, rentrée en Valais, elle poursuit son travail de réalisatrice. En 2001, elle reçoit le titre de Chevalière de la Légion d'honneur, en 2004 le Prix de la Ville de Sion et le 9.10.2009 le Prix culturel de l'Etat du Valais.

FEUILLETON - ÉPISODE 27 - LES ENFANTS

Le réveil est difficile. Les excès de la veille ont laissé des traces. Patrick se lève péniblement. Il ira conduire les enfants à l'école puis il viendra se recoucher. Deux heures de sommeil lui sont largement insuffisantes. Heureusement, Lucien et Virginie sont très sages ce matin. Ils se préparent dans une ambiance calme et décontractée. Cet après-midi, c'est la fête. Bastien viendra jouer à la maison. Leur papa a promis à Véronique, la maman de Bastien, de le garder en son absence. Durant le trajet pour l'école, Patrick prend conscience de sa promesse. Il l'avait oubliée. Malgré la fatigue, il réussit à ne pas montrer son embarras. Ce mercredi après-midi, il avait donné rendez-vous à Meryl, la maîtresse de Bastien et Virginie. Elle doit venir à la maison. Il va devoir la jouer finement. Patrick laisse Lucien rejoindre son groupe de copains dans la cour de l'école et envoie Virginie à l'écart en lui expliquant qu'il a une question à poser à sa maîtresse. Il se dirige vers Meryl avec un grand sourire. Au fond de lui, il ne sait pas ce

qu'il va lui dire, ni comment lui expliquer la situation. Son embarras, ses hésitations doivent le rendre irrésistible, car Meryl éclate de rire. La maîtresse se dit ravie de venir lui donner des cours de baby-sitting. Elle appelle les enfants pour entrer à l'école et laisse Patrick paniquer devant une telle insouciance. Rentré chez lui, Patrick ne se recouche pas. Il est trop préoccupé. Comment va-t-il présenter la présence de la maîtresse de Virginie à Bastien cet après-midi. Il ne faut pas qu'ils alertent Véronique. Perdu dans ses pensées, il en oublie presque qu'il doit aussi préparer le dîner. Il improvise rapidement le plat préféré des enfants : frites, hamburgers maison et salade. Les hamburgers, c'est sa spécialité. Lorsqu'il les prépare, il oublie tout le reste. *Papa tu es génial.* Virginie saute au cou de son père lorsqu'il vient la récupérer devant l'école. Meryl est avec eux. La maîtresse leur a expliqué qu'elle venait avec eux pour aider Patrick dans l'animation de l'après-midi. C'est une surprise du papa de Virgi-

nie. Le sourire complice que lui décroche Meryl détend complètement Patrick. Il est soulagé. Les femmes amoureuses sont déconcertantes. Le dîner se passe dans une superbe ambiance. Lucien a bien essayé de bouder au début, mais la fraîcheur de Meryl a vite pris le dessus. Les rires fusent de toute part. Patrick se sent un peu débordé par la situation. La maîtresse des petits réussit même à imposer la vaisselle à faire à la main. Les enfants le prennent comme un jeu. L'après-midi se déroule sur la même veine. La maison résonne de rires et de bons

mots. Lucien s'intègre parfaitement aux jeux de deux plus petits. Meryl n'a pas son pareil pour imposer la bonne humeur. Profitant d'un moment plus calme où les enfants sont absorbés dans la réalisation d'une fresque commune, Meryl entraîne Patrick dans la pièce voisine. Elle le sert très fort et l'embrasse à plein bouche. Soudain Patrick se pétrifie, il aperçoit Lucien qui les observe dans l'entrebâillement de la porte.

Pellipariis

Retrouvez les épisodes précédents sous www.confedere.ch/multimedia

SUDOKU > FACILE

			6	2				
8			4	1				5
2	6					3		8
3	2	7		6	4			1
	4			3				9
1	7	2		4	8			3
9	4					1		2
5				2	7			4
			3	9				

niveau - facile

www.e-sudoku.fr



LA RÈGLE: CHAQUE CHIFFRE DE 1 À 9 DOIT ÊTRE PRÉSENT UNE ET UNE SEULE FOIS SUR LES LIGNES, LES COLONNES ET LES RÉGIONS (LES RÉGIONS SONT LES 9 CARRÉS DE 3X3 CASES)

6	7	8	5	3	1	2	4	9
9	5	3	4	6	2	8	7	1
4	2	1	9	8	7	5	6	3
2	8	9	3	7	5	4	1	6
3	1	6	2	9	4	7	8	5
5	4	7	6	1	8	3	9	2
8	3	4	1	5	9	6	2	7
7	9	5	8	2	6	1	3	4
1	6	2	7	4	3	9	5	8

SOLUTION NUMÉRO 39

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											
J											
K											



Horizontal

A. véhicules B. coordination à l'envers - de la politique C. marcha vite - petit cours D. subordinations E. unité de mesure - petit Mac F. transversales alpines - monnaie iranienne G. assurance sociale - gallium H. validités I. inventeur du télégraphe - recueil officiel J. ville de Brassens - grosse rivière K. secours.

Vertical

1. de cette saison 2. de la noix à l'envers - chant allemand 3. de la poule - hébergement 4. rends efficace 5. ensembles de lettres - avant un verbe

anglais 6. marques d'enthousiasme - petite nouvelle 8. bismuth - déchiffré 9. chemins 10. clarification - cale 11. subdivisions d'une classe.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
A	D	O	R	E	N	A	Z					
B	T	U	N	N	E	L		A				
C		T		R	O	U	I	L	L	E	R	
D	T	R	A	I	N	S		E		G	O	
E	R	E	A	C					S	T	E	P
F	O	R		H					S	O	N	O
G	C	H	T	I				E			D	R
H		O	R	E		R	E	S	T	A	T	
I	G	N	O	S	I	E	S		O	I	E	
J	B	E	N		L	E			E	N	R	E
K		R		C	O	L	L	O	N	G	E	S



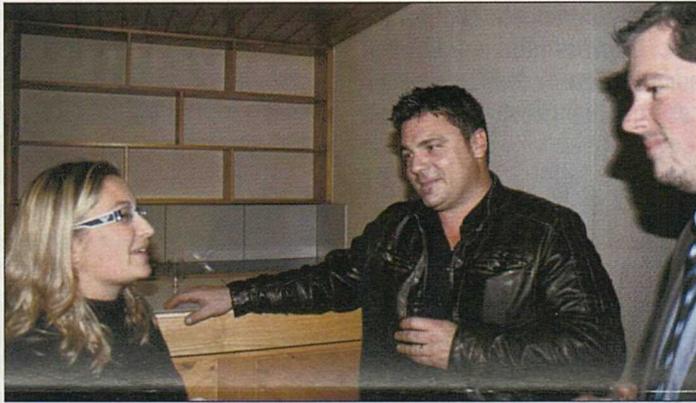
LA SEMAINE EN IMAGES



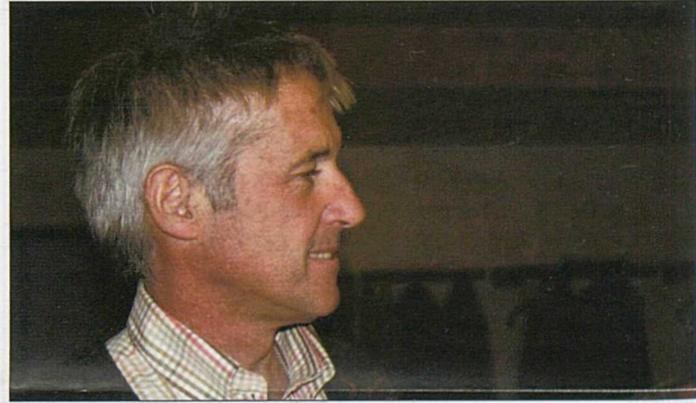
Raymond Selz-Rudaz a accueilli la séance du groupe PLR à Bruson.



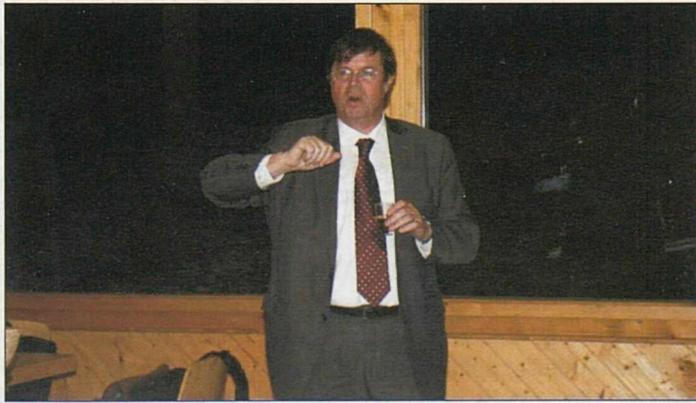
François Corthay président du Conseil général et Laurent Bürcher, député



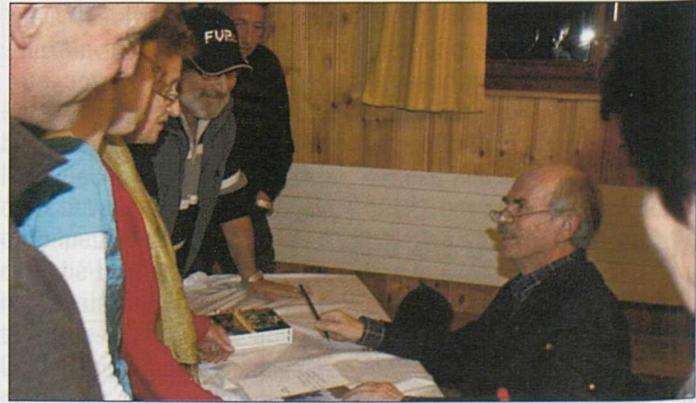
Quelques jeunes loups du PLR



Patrick Bruchez, conseiller libéral à Bagnes



Le chef du groupe André Vemay



Claude Rouiller a dédié son ouvrage sur Dorénaz.



La cantatrice Brigitte Balley's était présente.



Monique Paccolat, Cilette Cretton et Mme Rouiller